

GROUPE	30 BERGERON, Anne	bergeron.anne@uqam.ca	(514) 987-3000 8214	PK-4320
Mercredi, de 17h30 à 20h30				

DESCRIPTION	Étude des algorithmes, techniques et ressources logicielles appliqués aux séquences en biologie moléculaire (structures primaires de l'ADN et des protéines). Comparaison et alignements (simples et multiples) de séquences (ADN, protéines). Applications à la recherche dans les bases de données. Principaux outils de recherche existants et disponibles en ligne. Ressources en biologie sur le Web, dont les grandes bases de données. Problèmes d'assemblage d'ADN en contigs. Biopuces. Cartes du génome. Réarrangements de gènes. Prédiction et annotation des gènes. Comparaison de génomes.
-------------	---

OBJECTIF	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------

ÉVALUATION	Description sommaire	Date	Pondération
	4 devoirs		50%
	Travail : Description		5%
	Travail : Exposé		20%
	Travail : Rapport		25%

La note de participation sera basée sur l'assiduité au cours et sur l'animation (questions pertinentes, ...). Elle comptera pour 10% de la note finale.

Lors de chaque conférence, un étudiant (ou deux selon le nombre d'étudiants inscrits) sera chargé de préparer un rapport d'une quinzaine de pages, à remettre au plus tard trois semaines après la conférence. Ce rapport, qui devra aussi être remis sous la forme d'une page Web, sera évalué sur les critères suivants (identiques aux critères utilisés en BIF7001) : qualité de la rédaction, maîtrise des aspects scientifiques du problème, apport original (approfondissement des questions soulevées lors des conférences notamment, présentation et critiques de résultats expérimentaux, ...). Il comptera pour 50% de la note finale.

Lors des deux dernières séances de la session, chaque étudiant effectuera une présentation orale d'une vingtaine de minutes de son rapport, qui comptera pour 40% de la note. Les principaux aspects pris en compte dans la notation seront la qualité pédagogique et scientifique de l'exposé.

#### Politique d'absence aux examens

Un étudiant absent à un examen se verra normalement attribuer la note zéro pour cet examen. Cependant, si l'étudiant était dans l'impossibilité de se présenter à l'examen pour un motif valable, certains arrangements pourront être pris avec son enseignant. Pour ce faire, l'étudiant devra présenter à son enseignant l'un des formulaires prévus à cet effet accompagné des pièces justificatives appropriées (par ex., attestation d'un médecin que l'étudiant était dans l'impossibilité de se présenter à l'examen pour des raisons de santé, lettre de la Cour en cas de participation à un jury).

Une absence pour cause de conflit d'horaires d'examen n'est pas considérée comme un motif valable d'absence, à moins d'entente préalable avec la direction du programme et l'enseignant durant la période d'annulation des inscriptions avec remboursement : tel qu'indiqué dans le guide d'inscription des étudiants, il est de la responsabilité d'un étudiant de ne s'inscrire qu'à des cours qui ne sont pas en conflit d'horaire.

Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique et pour obtenir les formulaires appropriés, consultez le site web suivant :

<http://www.info.uqam.ca/enseignement/politiques/absence-examen>

CONTENU	Ce cours sera basé sur des conférences données par des chercheurs dans les disciplines touchant à la bioinformatique : informatique, mathématiques, biologie et biochimie. Le cours comprendra 11 conférences suivies de deux séances d'exposés par les étudiants.
---------	--